

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION 1854-1855.

Projet de Loi qui alloue au Département de la Guerre un crédit extraordinaire de 14,003 fr. 20 c., destiné à payer des créances arriérées.

(Voir les Nos 129 et 148 de la Chambre des Représentants.)

LÉOPOLD, ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut :

Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Il est ouvert au Département de la Guerre, un crédit de quatorze mille trois francs vingt centimes (fr. 14,003-20), applicable au paiement de créances qui se rapportent à des exercices clos, qui restent à liquider et qui sont détaillées dans le tableau annexé à la présente loi.

ART. 2.

Cette allocation formera l'art. 55, chap. XIII, du budget de la guerre pour l'exercice 1855, et sera couverte au moyen des ressources ordinaires de cet exercice.

ART. 5.

La présente loi sera obligatoire le lendemain de sa publication.

Bruxelles, le 28 mars 1855.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,*
(Signé) N. J. A. DELFOSSE.

Les Secrétaires,
(Signé) CH. VERMEIRE.
LÉOP. MAERTENS.

ÉTAT DES CRÉANCES ARRIÉRÉES RESTANT A LIQUIDER.

No d'ordre.	NOMS DES CRÉANCIERS ET NATURE DES CRÉANCES.	MONTANT.
1	ASSCHE (la commune), fournitures diverses faites en 1830, à l'armée hollandaise	4,070 32
2	CONTICH (la commune), fourniture de logements militaires en 1830, à l'armée hollandaise	376 73
3	VAN LIERDE, à Alost, fournitures faites en 1830, à l'armée hollandaise.	701 19
4	VEUVE VAN BREUGEL, à Alost, fournitures faites en 1830, à l'armée hollandaise	395 41
5	1° Les héritiers de la dame M. F. VISPOEL, veuve de J.-B. Van Lokeren, à Gand.	} 5,000 »
	2° B. VERHELST.	
	3° P. HAGENBEEK, à Cologne.	
6	F. P. FIERENS, avoué à Gand	188 13
7	HEBBELINCK, avoué à Gand	147 52
8	LE MÊME, id.	378 60
9	P. DE PAEPE, avocat à Gand	1,050 »
10	DE JONCKER, fils, à Bruxelles, fourrages fournis en 1841	91 56
11	DETIGE-CNAEPS, à Bruxelles, transports d'effets militaires en 1851, 1852 et 1853	1,832 01
12	BERRÉ, avoué à Anvers	644 13
13	MEERT, WITDOECK et VAN HEX, à Anvers	744 30
14	VAN SCHEVENSTEEN, WITDOECK et VERBERT, à Anvers	564 70
15	BEAURAING (la commune), prestations militaires effectuées en 1855	13 03
16	EXEL (la commune), prestations militaires effectuées en 1853.	3 16
17	VILLE DE MENIN, traitement de militaires malades.	258 50
18	SCHARDT, maréchaussé pensionné, valeur d'un cheval qui lui a été enlevé en 1830.	543 91
	TOTAL.	14,003 20